

Développement Durable

Afin de nous aider à faire grandir notre démarche environnementale, merci de prendre quelques minutes afin de répondre au sondage suivant au plus tard le 6 novembre 2019

Sondage sur le développement durable au CPE Vire-Crêpe

Changement d'heure !

C'est dans la nuit du **2 au 3 novembre** que nous reviendrons à l'heure normale. Nous reculerons les horloges d'une heure.



Plus c'est pesant... plus c'est payant !

Les 4 installations du CPE Vire-Crêpe de Lévis ont choisi de s'associer de nouveau aux **Super Recycleurs** pour financer l'aménagement et l'entretien de potagers éducatifs, tout en posant un geste écoresponsable.

Tout le monde se mobilise pour une collecte de vêtements et textiles usagés le 5 et 6 novembre 2019

<https://superrecycleurs.com/?s=cpe+vire-cr%C3%A0pe>



Mercredi 6 novembre sera une journée spéciale sous le thème de : « Enfile ta p'tite laine, nous baissons le chauffage ! »

Chaque enfant est invité à porter un vêtement de laine pour venir au CPE. Comme le CPE Vire-Crêpe est certifié par Environnement Jeunesse comme CPE durable, cette journée se veut une belle sensibilisation pour les enfants en regard aux gestes porteurs d'espoir pour le respect de la planète. Notez que la température des locaux sera baissée à 20°C.





Sortie pour les Coquelicots et les Tournesols Vendredi 8 novembre 2019

Nous irons à l'École de Cirque de Québec !

<http://ecoledecirque.com/>

Départ des installations – 8H15

Nous dînons sur place et nous quitterons vers les 13H00 pour le retour en installation. Nous avons toujours besoin de parents accompagnateurs à nos sorties. Si celle-ci vous intéresse et que vous êtes disponibles, nous vous invitons à inscrire votre nom sur l'affiche qui sera apposée à chacun des étages de l'installation.

N'oubliez pas de répondre au courriel pour compléter le sondage permettant à votre enfant de participer à la sortie.

Changement de température et vêtements.

Le vent, le froid, la neige... bref, l'hiver est à nos portes et cela ne nous empêchera pas d'aller jouer à l'extérieur tous les jours. Pour ce faire, veuillez prévoir du linge chaud et adapté pour cette température.

Notez que nous ferons l'accueil du matin tous les mercredis et vendredis à l'extérieur (à partir de 8H00). De ce fait, nous demandons à ce que l'enfant soit habillé en conséquence (pantalons – mitaines – chapeau – cache-cou – bottes...). **Nous vous demandons de prévoir une paire** de chaussures confortable pour l'intérieur afin que votre enfant puisse s'amuser en toute sécurité.



Connaissez-vous ?



Connaissez-vous le site Les Pros de la Petite enfance ?

La section PSYCHO-DÉVELOPPEMENT vous permettra d'en apprendre davantage sur les points essentiels du développement du jeune enfant sous tous ses aspects : physique, psychologique et cognitif ainsi que les repères à connaître sur son développement psychomoteur (motricité et motricité fine) et psychologique, mais aussi les principales étapes dans ses acquisitions majeures : langage, propreté, marche, etc.
Bonne lecture

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-developpement?page=1>



Mardi 12 novembre
Journée jouet de la maison

Pour cette journée, votre enfant peut apporter un jouet de la maison au service de garde. Bien vouloir l'identifier svp.

La Grande Semaine DES TOUT-PETITS 17 au 23 novembre 2019

Pour faire de la petite enfance une priorité au Québec.

<http://touspourlestoutpetits.com/>

Une occasion de sensibilisation, de dialogue et de mobilisation sociétale en faveur de la petite enfance.

Pour votre information : <http://grandesemaine.com/a-propos/pourquoi-une-grande-semaine/>



Saviez-vous que nous avons une convention de Bientraitance ?

Le 20 novembre est la journée internationale des droits des enfants.

Les employés, collaborateurs et parents reconnaissent et respectent les droits des enfants comme le droit d'avoir du plaisir, d'avoir une éducatrice disponible ; d'être respecté ; d'être accueilli ; de se sentir en sécurité ; le droit à l'égalité des chances, etc.

C'est pourquoi le CPE est précurseur dans la signature d'une convention de Bientraitance. Pour en connaître davantage, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

http://virecrepe.com/wp-content/uploads/2017/08/bientraitance_doc_livret_couleur.pdf